

Metz, le 14 mars 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent HENNEL  
Tél : 03 87 28 30 87  
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

La responsable de l'Unité Police de l'Eau  
à

Monsieur le Maire  
Mairie de Grosbliederstroff  
2, rue de la Montagne  
57520 Grosbliederstroff

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la construction de deux immeubles à Grosbliederstroff.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

**Réf. :** VH/SGMS

**P.J. :** 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux concernant la construction de deux immeubles à Grosbliederstroff.

Ce dossier a été déposé par : SCI YG.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2022-00471, en date du 16 novembre 2022,
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 14 mars 2023.


Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité. Le dossier de déclaration devra être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de la publication.

.../...

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Céline DELLINGER